

Les foires de Jullié

« Les 13 foires que célèbre **Jullié** sont de plus en plus en régression pour leur importance. Les 10 Janvier, 3 Février, 10 mars, 25 Avril, 12 Mai, 10 Juin, 26 Juillet, 18 Août, 6 Septembre, 17 et 18 Octobre, 9 Novembre et 16 Décembre. »

(Texte de la classe du certificat de Monsieur Montagné vraisemblablement en 1946)

L'importance et la prospérité de **Jullié** tenaient en partie au succès de 8 foires (3-02, 10-03, 25-04, 12-05, 26-07, 17-10) les autres ont été demandées en 1819 et obtenues en 1836.

A noter que le 18 octobre fut rajouté, c'est au cours de cette foire que les vigneronns et domestiques étaient engagés.

En 1819 il est écrit:

« Les propriétaires y font un commerce sur toute espèce de bétail qu'ils élèvent et nourrissent avec la production de leurs fonds ; la vente des porcs, surtout, y est très avantageuse ; les charcutiers de toutes les villes environnantes s'y rendent, même ceux de Lyon, et il s'y vend aussi des marchandises de toute espèce, telles que draps, toiles, mousselines, indiennes, rouennerie, quincaillerie, clous et chanvre, qui sont étalées sous une halle assez vaste et très commode »

Cette halle appartenait à la famille **Charrier (Jean Baptiste CHARRIER-LAROCHE)** et régis par **Georges Antoine BALLAND** pour quatre livres dix sols pour chaque place ou banc, qui sont au nombre de vingt-deux.

La halle était sur le lieu actuel d'une partie des gîtes de la commune et de la place de la fresque.

Sources : Documents divers de Monsieur Montagné, Archives mairie de Jullié, et transmission orale de François DAILLER mon grand-père qui fut embauché à Jullié au cours d'une foire !

Paul DAILLER